

**MAIRIE DE ROCHEGUDE
30430 ROCHEGUDE**

ARRÊTÉ n°12-2020

POLICE DE ROULAGE

Madame Le Maire de la commune de ROCHEGUDE,

Vu la Loi modifiée n°82.213 relative aux droits et libertés des communes, du département et des régions notamment son article R.255

Vu le Code de la Route et notamment son article R.25

Vu la demande de travaux de l'entreprise SOGETREL, Nîmes

A R R E T E

Article 1 : Objet de la demande

Création branchement télécom avec 3ml terrassement + pose chambre télécom, chemin de Gréjan.

Article 2 : Durée de la réglementation

Le présent arrêté sera applicable le 25/05/2020 et pour une durée de 20 jours

Article 3 : Signalisation

La signalisation réglementaire des chantiers sera mise en place et entretenue par les soins du demandeur et à ses frais.

Article 4 : Responsabilité du pétitionnaire

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'Administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente réglementation.

Article 5 :

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application du présent arrêté qui sera notifié à l'entreprise SOGETREL, NIMES :

- ✓ Mme le Maire de Rochegude
- ✓ M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie

Fait à Rochegude, le 14 mai 2020

Mme Le Maire
Sylviane Chante-Bois

